

L'inscription scolaire par le Portail famille 2024/2025

Hôtel de Ville
Aulnoy-Lez-Valenciennes
35 rue Henri Turlet
59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

Tél : 03 27 33 56 66
Mail : nbaurance@aulnoylezvalenciennes.fr

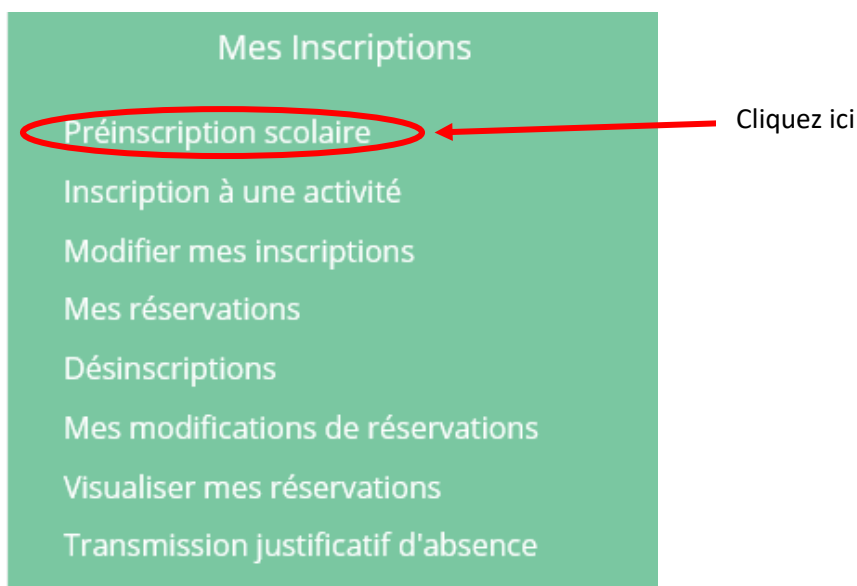
Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'aide du Portail Famille.

Avant d'entreprendre cette procédure, nous vous invitons à prendre connaissance de la brochure « Guide de l'inscription scolaire » que vous trouverez **sur notre site**.

Depuis le Portail Famille de la commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes (<https://aulnoylezvalenciennes.kiosquefamille.fr>), il est possible d'inscrire votre enfant à l'école 24h/24 et 7j/7.

La page d'accueil du Portail vous permettra d'entreprendre les démarches de connexion, d'activation ou de création d'un compte famille.

Une fois connecté à votre espace, suivez les étapes ci-dessous :




Les enfants du foyer apparaîtront avec leur école et classe.


Pour les enfants concernés par une inscription scolaire, selon votre cas, vous aurez à l'écran la possibilité soit de réaliser la préinscription soit de solliciter une dérogation.

Préinscription scolaire : 2024 / 2025
Votre enfant n'est pas inscrit pour cette période. Vous pouvez l'inscrire grâce aux boutons ci-contre.

Ecole(s) de secteurs : 2024 / 2025
Vous trouverez ci-dessous la liste de vos écoles de secteur :

La ou les écoles de secteur de votre enfant seront indiqués ici.
Elles sont fonction de votre adresse.

 Préinscription 2024 / 2025

 Demande de dérogation 2024 / 2025

Après étude de votre dossier, un certificat de préinscription scolaire sera envoyé au directeur de l'école qui prendra contact avec vous.

